L'asbl Espaces Parents-Enfants

Coordination Education Enfance 36E, Rue Victor Libert à 6900 Marche 084/32 69 85 – 90 - 86

© epe@marche.be

L'accueil extrascolaire est accessible aux enfants âgés de 2,5 à 12 ans. Nous acceptons les enfants de 2 ans et demí dès qu'ils sont scolarisés et même s'ils n'ont pas encore acquis la propreté.

L'accueil ouvre:

- les mercredis en période scolaire
- □ les journées pédagogiques
- les congés scolaires (Automne, fin d'année, Détente, Printemps).

Comment s'inscrire à l'ASBL « Espaces Parents Enfants » ?

- 1. Procéder à la pré-incription. La pré-inscription de chaque enfant est indispensable avant sa 1ère venue à l'EPE : prendre rendez-vous dans les bureaux de l'asbl « Espaces Parents-Enfants » ou venir à la permanence les mercredis de 15h à 17h (hors vacances scolaires). Pour les familles recomposées, une composition de ménage doit être fournie.
- 2. Une fois la pré-inscription faite, vous recevez un mail sur votre boîte mail. Rendez-vous ensuite sur le site https://mercredi.marche.be/ (voir page 3).

Ce site internet permet d'inscrire les enfants à la journée pour les accueils suivants :

Des mercredis après-midi :

Le coût s'élève à 5,50 €/jour pour le 1^{er} enfant, 3,50 €/jour pour le 2^{ème} et 2,50 € pour les suivants ; un système d'abonnement est proposé. La présence de l'enfant pour chaque mercredi est à confirmer <u>au plus tard la veille, soit le mardi à 10h</u> via le site internet « mercredi.marche.be ». La période d'animation est fixée de 13h30 à 16h et nous demandons aux parents de laisser leurs enfants pendant ce laps de temps. Un accueil temps libre est prévu de 12h à 13h30 et de 16h à 18h. Un transport des enfants au départ de certaines écoles est mis en place. Nous vous demandons de prendre contact avec la direction de l'école de votre enfant pour de plus amples informations. Une carte « Lynx » (avec une photo de l'enfant) est à acheter (5 euros) au bureau TEC de Marloie pour les enfants âgés de 6 ans et plus qui prennent le proxibus (écoles de On, Hargimont, Aye, Humain et Saint-Martin).

Des journées pédagogiques des écoles implantées sur le territoire de la commune de Marche-en-Famenne :

Le coût s'élève à 8€/jour pour le 1^{er} enfant, 5€/jour pour le 2^{ème} et 3€ pour les suivants.

L'EPE ouvre ses portes ces journées-là à partir du moment où il y a au minimum 5 enfants inscrits une semaine avant la date. Le paiement se règle une semaine à l'avance quand l'ouverture de l'accueil est confirmée au parent par mail. La période d'animation est fixée de 9h à 16h et nous demandons aux parents de laisser leurs enfants pendant ce laps de temps. Un accueil temps libre est prévu de 7h à 9h et de 16h à 18h.

Des congés scolaires (Automne, fin d'année, Détente, Printemps) :

Le coût s'élève à 8€/jour pour le 1^{er} enfant, 5€/jour pour le 2^{ème} et 3€ pour les suivants. Les inscriptions débutent quatre semaines avant chaque période de congé. C'est le payement qui confirme l'inscription. La période d'animation est fixée de 9h à 16h et nous demandons aux parents de laisser leurs enfants pendant ce laps de temps. Un accueil temps libre est prévu de 7h30 à 9h et de 16h à 17h30.

Pour tous ces accueils, nous offrons la collation de l'après-midi et les parents fournissent le repas de midi. Une sieste est organisée pour les enfants de pré, 1ère et 2ème maternelles.

Seules les personnes citées sur les documents d'inscription (minimum 16 ans) sont autorisées à venir chercher l'enfant (accompagnateurs). Lorsqu'un enfant doit prendre un médicament, les parents doivent remplir une autorisation écrite (demander notre nouveau Règlement d'Ordre Intérieur).

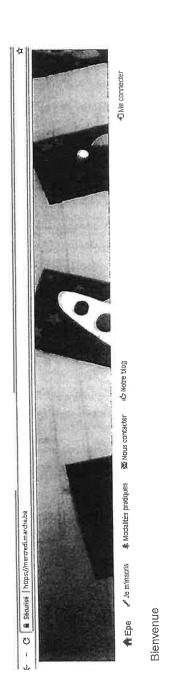
Si vous souhaltez obtenir davantage d'informations ainsi que le texte complet de notre projet pédagogique et notre règlement d'ordre intérieur, n'hésitez pas à le demander auprès de l'équipe éducative ou à prendre contact avec le service.

/!\ Pour les vacances d'été :

L'ASBL « Espaces Parents Enfants » ainsi que d'autres promoteurs organisent des plaines et stages. Ce site internet permet d'inscrire les enfants <u>à la semaine</u>.

Vous trouverez toutes les informations et les modalités d'Inscription sur le site internet : stages.marche.be.

mercredi.marche.be

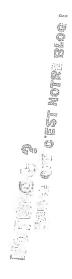


Mode d'emploi : comment s'inscrire sur mercredi.marche.be?

Cher(s) Parent(s),

- Connectez-vous avec votre adresse mail et votre mot de passe (noté dans le mail). Û
- ✓ Remplissez la fiche de santé de votre enfant.
- Compléter l'ensemble de vos coordonnées (dans l'onglet « mes infos »).
- ajouter des remarques. Vous aurez un accès aux différentes modalités pratiques (tarifs, compte ⇒ Vous pourrez ensuite gérer les présences de votre enfant, avoir un aperçu des paiements et bancaire, Règlement d'Ordre Intérieur, Projet pédagogique...).

Mode d'emploi : comment s'inscrire sur notre blog?



Pour avoir un aperçu des différentes activités réalisées par vos enfants lors de nos différents accueils vous pouvez vous inscrire sur « Not'blog » http://notblog.marche.be (vous retrouverez également le lien via le site du mercredi).

- Remplissez tous les champs du formulaire et cliquez sur « s'enregistrer ».
- Un administrateur doit valider votre compte en vérifiant que vous êtes bien un parent d'un ou plusieurs enfant(s) inscrit(s) à l'EPE. Les délais d'attente peuvent varier. Lorsque cela sera fait, vous recevrez un e-mail de confirmation sur votre boite et vous pourrez vous connecter. A